



## Réunion du Comité Exécutif de l'OMAEC Rome – 11 juin 2011

Comme prévu, le Comité Exécutif de l'OMAEC, convoqué dans les temps et la forme requise, s'est réuni le 11 juin 2011 à Rome (Italie) au Palais Saint-Calixte, son siège social ; la réunion s'est ouverte à 9h45 en présence des membres et représentants suivants :

- Paola Mancini (Italie) - Filles de Marie Auxiliatrice	1 voix
- José Ramón Batiste (Espagne) - UMAEL/ CEAEC	2 voix
- Laurent Grégoire (France) - COFAEC/UNAEC-Europe	2 voix
- Federica Germani (Italie) - Commission Jeunesse/AMASC	2 voix
- Salvador Bevilacqua (Italie) - Salésiens de Don Bosco	1 voix
- Claudio Andreoli (Italie) - Confederex/ OMAEC Pérou	2 voix
- Giuseppe Chirchiano (Italie)- Trésorier Général de l'OMAEC	0 voix
- Gally Djovi (Togo) - Fédération des Anciens du Togo	1 voix

Ont envoyé des messages - mais pas de délégation - les organisations suivantes :

- La Fédération des Anciens Elèves de Malte
- La Confédération portugaise (COPAEC)
- La Fédération des Anciens Elèves de Madagascar (UNAAEECM)

Cette réunion a débuté par une prière, pour tous les anciens élèves de l'enseignement catholique du monde et leurs familles, les congrégations religieuses investies dans l'éducation et les plus démunis de la société.

### **1 - Mot d'accueil de la Présidente**

Celle-ci a fait le point de la situation de l'OMAEC auprès du Vatican.

Elle a encouragé à partager nos activités avec d'autres organisations et fondations, étant donné le grand potentiel que nous représentons ensemble.

Elle a indiqué que si l'OMAEC ne peut pas avoir beaucoup d'activités par elle-même, elle peut promouvoir et coordonner les projets de ses associations membres.

### **2 - Rapport du Secrétaire Général**

Le Secrétaire Général, José Ramon Batiste, après avoir distribué une série de documents où sont relevées toutes les actions du Secrétariat Général, a souligné les points suivants :

- Rédaction du compte rendu de la réunion de décembre 2010 au Mexique et coordination des traductions - en français et italien – assurées respectivement par Eric de Langsdorff et Claudio Andreoli ;
- Contacts avec les correspondants de Panama, du Venezuela et de l'Équateur ;
- Contacts avec la Présidente de la Commission Jeunesse ;

- Contacts avec l'UAAEC (Amérique) ;
- Mise à jour et envoi de l'annuaire de l'OMAEC ;
- Prise en charge et gestion du site web de l'OMAEC ([www.omaec.info](http://www.omaec.info)) avec l'annonce des nouveautés suivantes : sa version française, la section solidarité et l'ouverture d'un compte Facebook (un remerciement tout spécial à Eric de Langsdorff (France) pour la traduction française du site et à Oscar Moreno (Espagne) pour le développement de ce site.

### **3 - Rapport du Trésorier Général**

. .

Le Trésorier Général, Giuseppe Chirchiano, a fait un rapport détaillé sur la situation financière de l'OMAEC ; il en ressort que :

- Depuis 2 ans, l'OMAEC n'a reçu aucune aide financière du Saint-Siège via la Fondation Pie XII ;
- L'OMAEC supporte mensuellement une charge de 305 euros pour le loyer du bureau situé au Palais Saint-Calixte (Rome) et ceci en vertu du bail signé par l'ancienne Présidente, Rosella Mazzeo avec le Saint-Siège ; le trésorier ne dispose pas encore d'une copie du contrat de location mais fera le nécessaire pour en obtenir une ; au cas où la Fondation Pie XII refuserait d'accorder une aide économique à l'OMAEC en 2011, le Comité Exécutif sera obligé de résilier le contrat et de trouver un autre siège officiel pour l'OMAEC.
- Au 31/12/2010 la situation financière était la suivante :
  - Solde au 12/01/2010 : 1.675,50 €
  - Recettes 2010 : 3.660,00 €
  - Dépenses 2010 : 4.289,60 €
  - L'actif au 31/12/2010 s'établit à 1.045,90 €
- Le point a été fait sur les cotisations non payées des différentes organisations membres de l'OMAEC ;
- A ce jour, et dans l'attente de la rentrée des cotisations dues, la situation financière enregistre un déficit de 12,70 €.

Le Trésorier a lancé un appel à la responsabilité de tous et a invité tous les membres à régulariser le paiement de leurs cotisations.

Pour le règlement, les coordonnées bancaires sont :

Compte : Giuseppe Chiarchiano et Paola Mancini

Banque : Banco Napoli

Filiale: 05100

c/c n ° 27/11418 Via Merliani 19 – 80128 Naples

IBAN: IT32 XO10 1003 4040 0002 7011 418

BIC: IBSPITNA

Laurent Grégoire, pour l'UNAEC-Europe, a indiqué que des cotisations ont été réglées en 2011 et qu'Eric de Langsdorff, son trésorier, effectuera dans les meilleurs délais par transfert le règlement de la quote-part due à l'OMAEC, ceci afin de dégager pour l'OMAEC une trésorerie positive.

Un débat plus général s'est instauré sur le compte bancaire de l'OMAEC qui est actuellement au nom du trésorier de l'OMAEC du fait que celle-ci n'est pas une organisation juridiquement enregistrée ; ce compte, actuellement ouvert dans une Banque de Naples, n'enregistre que des opérations concernant l'OMAEC seule.

Le Comité désire que, dans un souci de totale transparence, le nom de l'OMAEC apparaisse dans l'intitulé de ce compte et que les relevés de ce compte puissent être consultés lors des réunions du Comité.

### **4. Information des Vice-Présidents et des Unions Continentales**

- Aucun des Vice-présidents de l'OMAEC n'ayant assisté à cette réunion, il n'y a donc pas eu de compte rendu sur les activités relevant de leurs domaines respectifs.
- L'UAAEC-Amérique n'a pas non plus envoyé d'information ;

- Pour l'UNAEC-Europe, Laurent Grégoire, son Secrétaire Général, a rendu compte de la réunion de son Comité Directeur qui s'est tenue à Budapest (Hongrie) le 26 mars 2011, et a remis à chacun des membres présents un exemplaire du procès-verbal de cette réunion ; il a signalé que Pax Hungarica regroupe 19 associations, de différentes confessions chrétiennes, ceci reflétant la réalité de l'éducation en Hongrie ; il a remercié Pax Hungarica de ses efforts pour l'organisation de cette réunion ; enfin l'UNAEC-Europe envisage de créer une journée européenne pour les anciens élèves de l'enseignement catholique d'Europe et d'établir une charte.

## **5. Communication du Conseil Pontifical pour les Laïcs**

Suite à la décision du Saint-Siège demandant que l'OMAEC soit une association de droit privé, un changement de statut est nécessaire ; le Conseil Pontifical pour les Laïcs a suggéré que des modifications soient apportées à certaines clauses.

Le Comité Exécutif, après une longue délibération, a décidé de créer une commission spéciale pour étudier les statuts ; les membres en seront nommés par la Présidente et le résultat de leur travail devrait être inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Exécutif afin que celui-ci puisse d'abord l'examiner et le réviser, avant de le soumettre au Conseil Pontifical pour les Laïcs.

L'UNAEC-Europe a proposé que Vincenzo Gallinoni, en tant que juriste, siège à cette commission ; celle-ci devrait avoir fait ses propositions dans un délai tel qu'il permette au Comité Exécutif de les examiner lors de sa réunion prévue à Paris les 26 et 27 novembre prochains ; par ailleurs, si les exigences du Saint-Siège concernant le statut de droit privé sont confirmées, Laurent Grégoire a demandé que l'Assemblée Générale se saisisse à nouveau de la question du choix à faire entre le statut d'association de «droit privé» ou celui d'«association reconnue».

## **6. Informations sur la Commission Jeunesse**

La Présidente de la Commission Jeunesse, Sophie Quacchia-Blanchin a préparé un rapport spécial, qui a été présenté par Federica Germani, représentant de cette commission à cette réunion.

Après sa lecture et les précisions apportées, une discussion s'instaure entre les membres sur les divers sujets évoqués dans ce rapport ; il est convenu qu'à la prochaine réunion du Comité Exécutif à Paris, en novembre 2011, le bureau de la Commission Jeunesse sera convié de façon à maintenir entre le Comité Exécutif de l'OMAEC et la Commission Jeunesse un dialogue jugé nécessaire pour fixer les lignes d'action de cette Commission pour l'avenir.

## **7. Election du Conseiller Spirituel de l'OMAEC**

Après plus de 3 ans sans Conseiller Spirituel ni Assistant Ecclésiastique, et après que l'OMAEC a reçu la reconnaissance du Saint-Siège comme association de droit privé, le Comité Exécutif a pris la décision de soumettre au Conseil Pontifical pour les Laïcs la candidature de Monseigneur Francesco Brugnaro comme Conseiller Spirituel (l'intéressé l'ayant accepté), ce dont l'informera la Présidente.

## **8. Siège de l'OMAEC**

Le coût mensuel du bureau de l'OMAEC au Palais Saint-Calixte et qui lui sert actuellement de siège est de 300 € par mois, ce qui dépasse les possibilités économiques de l'OMAEC ; on doit donc trouver une solution à ce problème de localisation du siège de l'OMAEC, surtout au moment où celle-ci ne peut compter sur l'aide économique du Saint Siège ; on se propose soit de partager le bureau avec d'autres organisations de nature ecclésiale soit de quitter ce lieu.

## **9. Collaboration avec le Forum des ONG de Rome**

La Présidente a informé le Comité du travail actuellement développé par les ONG d'inspiration catholique et a indiqué que nous devrions trouver des personnes compétentes et actives pour travailler au sein du Forum des ONG catholiques.

Salvatore Bevilacqua propose la candidature de Giuseppe Agostino pour cette tâche, ce qui est approuvé à l'unanimité. Le 23 juin prochain, il y a une importante réunion à Strasbourg des ONG d'inspiration catholique.

## **10. Prochain 15<sup>ème</sup> Congrès de l'OMAEC**

Selon les statuts de l'OMAEC, une Assemblée Générale doit se réunir tous les trois ans dans le cadre d'un congrès, ce délai pouvant exceptionnellement être prolongé d'un an.

Dans un passé récent, des congrès se sont tenus :

- à Lima (Pérou - Amérique latine) (12<sup>ème</sup> Congrès) ;
- à Beyrouth (Liban - Moyen Orient) (13<sup>ème</sup> Congrès) ;
- à Dakar (Sénégal - Afrique) (14<sup>ème</sup> Congrès).

Le Comité Exécutif est d'accord pour que le prochain congrès ait lieu en 2012 en Europe ; il sera demandé aux Fédérations des pays européens, membres de l'OMAEC d'étudier la possibilité d'organiser ce Congrès dans leur pays et de faire des propositions au Comité Exécutif pour qu'elles soient examinées lors de sa prochaine réunion prévue à Paris les 26 et 27 novembre 2011.

## **13 Décisions et sujets divers**

- Laurent Grégoire a indiqué en début de la réunion qu'on devait commencer par approuver le procès-verbal de la réunion précédente (en l'occurrence, celle qui s'est tenue au Mexique en 2010) ;
- Il a aussi proposé de promouvoir la langue anglaise au sein de l'OMAEC et offert sa collaboration pour effectuer les traductions en anglais des textes et documents figurant dans les dossiers ;
- Le Comité décide que sa prochaine réunion se tiendra à Paris les 26 et 27 novembre 2011, et qu'un temps important y soit consacré à la rencontre avec les membres du bureau de la Commission Jeunesse ;
- Il a demandé à Mme Federica Germani, déléguée de l'AMASC, d'étudier la possibilité de proposer un membre de cette Confédération pour être le correspondant de l'OMAEC aux Etats Unis ;
- Il a approuvé la nomination de M. Giuseppe Agostino, ancien élève des Salésiens, comme représentant de l'OMAEC auprès du Forum des ONG catholiques ;
- La Présidente convoquera une Commission spéciale pour étudier la réforme des statuts, son travail de révision devant être fini avant le 15 novembre, de façon à ce qu'il puisse être examiné lors de la prochaine réunion du Comité Exécutif ;
- La Présidente et le Secrétaire Général inviteront toutes les Fédérations nationales d'Europe, membres de l'OMAEC, à étudier la possibilité d'organiser en 2012 dans leur pays respectif le 15<sup>ème</sup> Congrès de l'OMAEC.

L'ordre du jour étant terminé, la Présidente clôt la séance à 18 heures.

**Le Secrétaire Général**  
**José Ramón Batiste Peñaranda**